

La PSF, un milieu bienveillant où nous développons un apprenant curieux, fier et engagé afin de bâtir un monde meilleur



La Polyvalente Saint-François

**Programme d'établissement
Année scolaire 2022-2023**

29 juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

Explications du 1^{er} cycle	4
1^{re} secondaire	7
2^e secondaire	8
Explications du 2^e cycle	9
3^e secondaire	14
4^e secondaire	15
5^e secondaire	16
Annexe 1 Critères pour l'obtention du diplôme d'études secondaires	18
Annexe 2 Diplômes associés au Programme d'éducation intermédiaire.....	19

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Nous vous présentons le programme d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Le calendrier scolaire est réparti en cycle de 9 jours comprenant 4 périodes de 75 minutes par jour.

L'équipe de direction : Anne Bégin, Brigitte Guillemette et Lina Carrier

Diffusion:

- Les membres du Conseil d'établissement pour approbation le 15 février 2022
- Les membres du CCPE et le personnel de l'école le 19 janvier 2022
- La direction des Services éducatifs.

La Polyvalente Saint-François offre une variété de programmes afin de répondre aux différents besoins de sa clientèle. Quatre programmes sont offerts à nos élèves, il s'agit :

- 1. Du programme Passions;**
- 2. Du programme d'Éducation aux langues (PEL);**
- 3. Du programme d'Éducation intermédiaire (PEI);**
- 4. Du programme Passeport;**

De plus, une mesure d'appui en mathématiques est accessible aux élèves du 2^e cycle du secondaire dont l'objectif est de leur permettre de compléter les niveaux à leur rythme.

1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE

a) Le programme Passions

L'élève qui réussit en français et en mathématique à la fin de ses études de niveau primaire se voit offrir la grille-matières du programme Passions de 1^{re} secondaire. Ce programme permet à l'élève de faire émerger ses passions à travers une approche thématique variée. Une équipe restreinte d'enseignants veille à la coordination et à l'encadrement de ce programme. L'élève de 1^{re} année du secondaire poursuit normalement son cheminement en 2^e secondaire à l'intérieur du cycle d'apprentissage dans la continuité du programme Passions.

b) Programme d'éducation aux langues (PEL)

L'élève qui réussit sans difficulté importante en français et en mathématique à la fin de son cours primaire peut choisir ce parcours :

- a. Ce parcours permet aux élèves d'intensifier leur apprentissage de l'anglais et d'utiliser cette langue seconde comme moyen de communication dans diverses situations correspondant à leurs besoins et à leurs intérêts. L'élève travaillera les trois compétences en anglais : l'oral, la compréhension et l'écriture à travers des thèmes différents et des situations d'apprentissage et d'évaluation.
- b. Ce parcours permet également aux élèves de se familiariser avec l'espagnol en troisième et cinquième secondaire.

Conditions d'admission au PEL

- 1- L'élève doit avoir un bon dossier académique, en général ;
- 2- L'élève doit avoir de bons résultats en français;
- 3- L'élève doit avoir un comportement responsable et faire preuve d'autonomie ;

L'élève de 1^{re} année du secondaire poursuit normalement son cheminement en 2^e secondaire à l'intérieur du cycle d'apprentissage dans la continuité de ce programme.

c) Programme d'éducation intermédiaire: PEI

Pour qu'un élève soit admis en 1^{re} année du secondaire au programme d'éducation intermédiaire, il doit se présenter aux examens d'admission et être accepté à la suite de l'analyse des résultats obtenus basés sur la logique, le profil ainsi que les résultats de français, mathématiques et d'anglais de 5^e année.

La mission de ce programme a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité internationale nécessaire pour contribuer à bâtir un monde meilleur dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, le Baccalauréat International (IB) collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ce programme encourage les élèves à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreint de compassion et à comprendre que les autres malgré leurs différences.

Ce programme comprend certaines exigences pour la diplomation :

- Réussir à développer les 7 objectifs de l'action-service (bénévolat)
 1. Prendre davantage conscience de leurs points forts et des points qu'ils peuvent améliorer ;
 2. Relever des défis qui les amènent à développer de nouvelles compétences ;
 3. Discuter d'activités initiées par les élèves, les évaluer et les planifier ;
 4. Faire preuve de persévérance dans les actions qu'ils entreprennent ;
 5. Travailler en collaboration avec les autres ;
 6. Développer leur sensibilité internationale ;
 7. Prendre en considération la portée éthique de leurs actes.

- Réussir son projet personnel en 5^e secondaire

Les élèves vivent des projets interdisciplinaires à chaque année en plus de cours de design.

Les activités d'intégration des 6 contextes mondiaux, de concepts clé et de concepts connexes viennent enrichir les contenus des programmes et sont obligatoires pour satisfaire aux exigences de l'IB :

Contextes mondiaux :

- Identités et relations
- Orientations dans l'espace et le temps
- Expression personnelle et culturelle

- Innovation scientifique et technique
- Équité et développement
- Mondialisation et durabilité

À ces activités s'ajoute également l'ouverture interculturelle avec laquelle les enseignants feront un lien dans chacune des disciplines au fil de l'année, l'enseignement des approches de l'apprentissage ainsi que le développement des différentes qualités du profil de l'apprenant :

- Communicatifs, Informés, Intègres, Chercheurs, Sensés, Réfléchis, Altruistes, Audacieux, Ouverts d'esprit et Équilibrés.

d) Passeport

- En continuité à notre programme Passions, le programme Passeport est une orientation qui vise à augmenter la réussite, la persévérance et le taux de diplomation. L'enseignant, l'élève et la conseillère d'orientation conviennent d'un plan personnalisé d'apprentissage dans lequel alternent l'apprentissage en ligne, l'apprentissage par modules et l'apprentissage en présence qui permettent aux élèves ayant de la difficulté d'aller chercher les préalables nécessaires afin qu'ils puissent se diriger vers l'obtention d'un DEP (diplôme d'étude professionnelle) et également d'un DES (diplôme d'études secondaires). L'acquisition des exigences de 4^e secondaire et de 5^e année du secondaire y est possible.
- Une classe se compose d'élèves de plusieurs niveaux qui poursuivent les mêmes objectifs d'apprentissage qu'au secteur de la formation générale. Ce groupe est composé d'environ 20 élèves et dans la majorité du temps, deux intervenants interviennent auprès d'eux. L'enseignement hybride permet de répondre aux différents styles d'apprentissages des élèves, car chaque élève aura un projet personnel d'apprentissage.
- Pour être admissible au programme Passeport, l'élève doit préalablement répondre aux conditions suivantes :
 - Avoir 15 ans au 30 septembre 2022;
 - Exceptionnellement, un élève peut être admis à ce programme à 14 ans.
 - Avoir idéalement complété sa troisième secondaire ;
 - Au minimum, l'élève doit être en cheminement de réussite en mathématique, en français et en anglais à la fin de la 2^e année du 1^{er} cycle du secondaire;
 - Démontrer de l'intérêt et une certaine autonomie face à ses apprentissages ;
 - Être motivé et engagé.

L'application des critères relatifs à l'admission, la fréquentation scolaire à temps plein et la transmission d'informations pertinentes des apprentissages sont des conditions à la réussite des élèves au programme Passeport.

AUTRES INFORMATIONS

C'est au cours de la 1^{re} année du cycle que l'élève devra exprimer sa préférence pour la discipline des arts offerte en 2^e année du secondaire (musique ou arts plastiques). Compte tenu des limites imposées par l'organisation scolaire et ses ressources, il est possible que l'école doive orienter un élève dans une discipline différente de son choix afin de respecter les maximums permis par groupe. Les aptitudes et les résultats obtenus en 1^{re} année du secondaire seront alors considérés pour classer les élèves dans l'une ou l'autre des disciplines.

PREMIER CYCLE : 1^{re} ANNÉE DU SECONDAIRE EN 2022-2023

Matières	Code de cours	Passions (périodes)	P.É.L. (périodes)	P.É.I. (périodes)
Domaine des langues				
Français, langue d'enseignement	132-108	8	7	6
Français enrichissement	128-141			1
Anglais, langue seconde	134-104	4	4	4
Anglais, langue seconde enrichissement	134-152		2	2
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie				
Science et technologie	055-104	4	4	4
Mathématique	063-126	6	6	6
Domaine de l'univers social				
Géographie	095-103	3	3	3
Histoire et éducation à la citoyenneté	087-103	3	3	3
Domaine du développement personnel				
Éthique et culture religieuse	069-102	1	1	1
Éducation physique et à la santé	043-102	3	2	2
Domaine des arts				
Arts plastiques	168-104	2	2	2
Musique	169-104	2	2	2
TOTAL		36	36	36

PREMIER CYCLE : 2E ANNÉE DU SECONDAIRE EN 2022-2023

Matières	Code de cours	Passions (périodes)	PEL (périodes)	P.E.I. (périodes)
Domaine des langues				
Français, langue d'enseignement	132-208	8	7	6
Français enrichissement	128-241			1
Anglais, langue seconde	134-204	4	4	
Anglais langue seconde (le cours 134-204 est amorcé en 1 ^{re} sec, mais crédité en 2 ^e sec.)	134-204 134-304			5
Anglais langue seconde enrichissement PEI	134-382			1
Anglais langue seconde enrichissement PEL	134-252		2	
Espagnol 244	141-304			4
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie				
Science et technologie	055-204	4	4	4
Mathématique	063-226	6	6	5
Domaine de l'univers social				
Géographie	095-203	2	2	2
Histoire et éducation à la citoyenneté	087-213	3	3	2
Domaine du développement personnel				
Éthique et culture religieuse	069-202	2	1	1
Éducation physique et à la santé	043-202	3	3	2
Domaine des arts				
Arts plastiques ou	168-204	4	4	3
Musique	169-204			
TOTAL		36	36	36

2^e CYCLE DU SECONDAIRE

L'école offre à sa clientèle les services suivants :

3^e secondaire :

a) Le programme Passions

- Ce programme permet à l'élève de faire émerger ses passions à travers une approche thématique variée. Une équipe restreinte d'enseignants veille à la coordination et à l'encadrement de ce programme.
- Le Parcours de formation générale appliquée (PFGA) est le parcours retenu pour les élèves inscrits à ce programme. Le cours Projet personnel d'orientation (PPO) sera offert pour soutenir la démarche d'orientation professionnelle avec une thématique entrepreneuriat.
- Bien que la promotion par matière soit généralement préconisée au deuxième cycle, il arrive qu'un élève ayant accumulé trop d'échecs puisse reprendre son année. Nous devons nous référer aux règles de passage, document présent dans les normes et modalités en évaluation.

b) Programme d'éducation aux langues (PEL)

- L'élève inscrit au PEL au 1^{er} cycle du secondaire poursuit habituellement son cheminement dans ce programme au 2^e cycle du secondaire.
- Le Parcours de formation générale (PFG) est le parcours retenu pour les élèves inscrits à ce programme étant donné l'ajout de cours d'espagnol à leur horaire. Ils auront donc à leur horaire le cours de science et technologie et ils n'auront pas de PPO.

c) Programme d'éducation intermédiaire (PEI)

- Pour qu'un élève soit admis dans ce cheminement, en plus d'avoir le consentement de ses parents, il devra manifester les capacités minimales et la motivation pour réussir un tel programme enrichi. L'élève inscrit au PÉI au 1^{er} cycle du secondaire poursuit habituellement son cheminement dans ce programme au 2^e cycle du secondaire. Les détails de ce programme apparaissent à la page 5 de ce document.
- Les élèves du PÉI devront opter pour le parcours de formation générale (PFG) étant donné l'enrichissement dans diverses matières qui les empêche de dégager 4 périodes (PPO et éducation physique). Ils auront donc à leur horaire le cours de science et technologie.
- Au PÉI, les choix de cours seront limités 2022-2023 au choix de la discipline des arts (3 périodes), en continuité de la 2^e année du secondaire afin de permettre à ce niveau l'évaluation critériée de l'IB.

4^e secondaire :

a) Le programme Passions

- Le Parcours de formation générale appliquée (PFGA) est le parcours retenu pour les élèves inscrits à ce programme.
- Bien que la promotion par matière soit généralement préconisée au deuxième cycle, il arrive qu'un élève ayant accumulé trop d'échecs puisse reprendre son année. Nous devons nous référer aux règles de passage, document présent dans les normes et modalités en évaluation.

b) Programme d'éducation aux langues (PEL)

- L'élève inscrit au PEL en 3^e secondaire poursuit son cheminement dans ce programme en 4^e secondaire.
- Le Parcours de formation générale (PFG) est le parcours retenu pour les élèves inscrits à ce programme. L'élève doit choisir entre le profil sciences humaines et le profil sciences.

c) Programme d'éducation intermédiaire (PEI)

- Pour qu'un élève soit admis dans ce cheminement, en plus d'avoir le consentement de ses parents, il devra manifester les capacités minimales et la motivation pour réussir un tel programme enrichi. L'élève inscrit au PÉI au 1^{er} cycle du secondaire poursuit habituellement son cheminement dans ce programme au 2^e cycle du secondaire. Les détails de ce programme apparaissent à la page 5 de ce document.
- Les élèves du PÉI devront opter pour le parcours de formation générale (PFG). Le cours de science et technologie et le cours optionnel à 4 périodes de science et technologie de l'environnement seront obligatoirement à la grille-matière afin d'ouvrir le maximum de portes à nos élèves sur toutes les formations disponibles au niveau collégial. Par contre, en 2022-2023, dépendamment des contraintes liées à l'organisation scolaire, il pourrait être possible d'offrir le cours régulier de sciences et technologie sans le cours optionnel.

5^e secondaire :

a) Programme de formation générale (PASSIONS 5)

Ce programme est offert aux élèves n'ayant présenté aucune difficulté importante en mathématique ou en français à la fin de leur 4^e secondaire ainsi qu'aux élèves de 5^e secondaire qui reprennent leur année.

b) Programme d'éducation intermédiaire (PEI)

- Pour qu'un élève soit admis dans ce cheminement, en plus d'avoir le consentement de ses parents, il devra manifester les capacités minimales et la motivation pour réussir un tel programme enrichi. L'élève inscrit au PÉI au 1^{er} cycle du secondaire poursuit habituellement son cheminement dans ce programme au 2^e cycle du secondaire. Les détails de ce programme apparaissent à la page 5 de ce document.
- Même si un élève désirait abandonner le PÉI à ce niveau, il ne serait pas possible de le reclasser au régulier, compte tenu de l'enrichissement dont il a profité au cours des 4 dernières années. Pour cette raison, il devra demeurer dans le programme à sa 5^e année et s'acquitter des frais d'inscription usuels de 415\$, même s'il désirait se soustraire des exigences académiques associées à l'attestation de l'IB et au diplôme de la SÉBIQ (ex. : évaluation critériée et projet personnel / voir l'annexe 2).
- Pour les élèves du PÉI, il faut rappeler l'obligation d'avoir à son horaire en 5^e année du secondaire un cours de science afin de réaliser l'évaluation critériée de l'IB dans ce domaine disciplinaire. Les trois cours optionnels de sciences (chimie, physique et sciences générales) seront offerts en 2022-2023. On rappelle également qu'il faut que cet élève soit inscrit à un cours de mathématique de 5^e secondaire.

d) Programme Passeport

- En continuité à notre programme Passions, le programme Passeport est une orientation qui vise à augmenter la réussite, la persévérance et le taux de diplomation. L'enseignant, l'élève et la conseillère en orientation conviennent d'un plan personnalisé d'apprentissage dans lequel alternent l'apprentissage en ligne, l'apprentissage par modules et l'apprentissage face à face de mesures d'aide qui permettent aux élèves ayant de la difficulté d'aller chercher les préalables nécessaires afin qu'ils puissent se diriger vers l'obtention d'un DEP (diplôme d'études professionnelles) et également d'un DES (diplôme d'études secondaires). L'acquisition des exigences de 4^e secondaire et de 5^e année du secondaire y est possible.
- Une classe se compose d'élèves de plusieurs niveaux qui poursuivent les mêmes objectifs d'apprentissage qu'au secteur de la formation générale. Ce groupe est composé d'environ 20 élèves et dans la majorité du temps, deux intervenants interviennent auprès d'eux. L'enseignement hybride permet de répondre aux différents styles d'apprentissages des élèves, car chaque élève aura un projet personnel d'apprentissage.

- Pour être admissible au programme Passeport, l'élève doit préalablement répondre aux conditions suivantes :
 - Avoir 15 ans au 30 septembre 2022;
 - Exceptionnellement, un élève peut être admis à ce programme à 14 ans.
 - Avoir idéalement complété sa troisième secondaire ;
 - au minimum, l'élève doit être en cheminement de réussite en mathématique, en français et en anglais à la fin de la 1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire;
 - Démontrer de l'intérêt et une certaine autonomie face à ses apprentissages ;
 - Être motivé et engagé.

L'application des critères relatifs à l'admission, la fréquentation scolaire à temps plein et la transmission d'informations pertinentes des apprentissages sont des conditions à la réussite des élèves de Passeport.

AUTRES INFORMATIONS

Compte tenu des limites imposées par l'organisation scolaire et ses ressources, il est possible que l'école doive orienter un élève dans une discipline différente de son choix afin de respecter les maximums permis par groupe. Les aptitudes et les résultats obtenus en 1^{re} année du secondaire seront alors considérés pour classer les élèves dans l'une ou l'autre des disciplines.

En mathématique de la 4^e année du secondaire, les élèves auront un choix à faire entre deux cours à 6 périodes, la séquence sciences naturelles (SN) ou la séquence Culture Société et Technique (CST) qui leur donneront accès dans le premier cas (SN) à la grande majorité des formations collégiales. Ce cours de mathématique SN permettra notamment aux élèves d'avoir accès aux programmes de Science de la nature de niveau collégial. Le cours de mathématique CST donnera pour sa part davantage accès aux cours de sciences humaines de niveau collégial et à la grande majorité des programmes de formation professionnelle.

Cependant, bien que l'élève puisse demander l'un ou l'autre des cours de mathématique, en plus des goûts, des aspirations, des intérêts et de la portée postsecondaire des séquences, les balises suivantes devront être considérées dans le profil de l'élève afin d'être accepté dans le cours de mathématique SN :

- Être à l'aise avec les concepts théoriques et, notamment, avec l'algèbre qui sera abordée durant une grande partie de l'année scolaire.
- Démontrer un bon niveau d'autonomie personnelle dans son travail en classe et à la maison.
- Obtenir minimalement la note de 75% en mathématique de 3^e secondaire pour s'inscrire à ce cours.

Options : en 5^e secondaire, l'élève au régulier ou au PÉI choisit deux options parmi les options offertes afin de compléter son programme de 36 périodes. Un nombre minimal d'inscriptions sera nécessaire pour ouvrir l'option en question et dans ce sens, un 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e choix sera demandé aux élèves sans pour autant pouvoir garantir leur premier choix.

Mathématique : Pour l'année 2022-2023, de façon générale, le parcours de mathématique choisi en 4^e année du secondaire sera reconduit en 5^e année du secondaire, à moins d'un échec qui oblige la reprise du programme de 4^e secondaire associé à la sanction du Diplôme d'Études secondaires (DES). Les balises décrites précédemment pour l'admission en mathématique SN de 4^e secondaire seront à nouveau considérées pour la poursuite dans cette séquence en 5^e année du secondaire.

- Obtenir minimalement la note de 70% en mathématique (SN) de 4^e secondaire pour s'inscrire à ce cours.

Sciences : Pour l'année 2022-2023, le cours de Sciences générales développé par la SÉBIQ sera offert. Les cours marqués de ** dans la grille-matières seront vraisemblablement les disciplines préalables aux programmes de science du niveau collégial.

DEUXIÈME CYCLE: 3^e ANNÉE DU SECONDAIRE EN 2022-2023

Matière	Code de cours	PASSIONS	PÉL	PÉI
Domaine des langues		(périodes)	(périodes)	(périodes)
Français, langue d'enseignement	132-308	8	7	6
Français enrichissement	128-351			1
Anglais, langue seconde	134-304	4	5	
Anglais, langue seconde	134-404			5
Anglais langue seconde enrichissement	134-452			1
Espagnol 344	141-304		4	
Espagnol 343	141-404			3
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie				
Science et technologie	055-306		6	6
Applications technologiques et scientifiques	057-306	6		
Mathématique	063-306	6	6	6
Domaine de l'univers social				
Histoire du Québec et du Canada	085-304	4	4	4
Domaine du développement personnel				
Éducation physique et à la santé	043-302	4	2	2
Projet personnel d'orientation (entrepreneuriat)	106-304	2		
Éthique et culture religieuse				
Domaine des arts				
Arts plastiques ou	168-302			
Musique	169-302	2	2	2
TOTAL		36	36	36

DEUXIÈME CYCLE : 4^e ANNÉE DU SECONDAIRE EN 2022-2023

Matières	Code de cours	PASSIONS		PEL		P.É.I.	
		Formation générale : Profil sciences	Formation générale : Profil sciences humaines	Formation générale : Profil sciences	Formation générale : Profil sciences humaines	Formation générale : Profil sciences	Formation générale : Profil sciences humaines
Cours obligatoires et complémentaires		(périodes)	(périodes)	(périodes)	(périodes)	(périodes)	(périodes)
Français	132-406	6	6	6	6	5	5
Français enrichissement	128-451					1	1
Anglais régulier	134-404	4	4	5	5		
Anglais régulier + enrichissement	134-504 134-551					4	4
Mathématique <i>Culture, société et technique (CST)</i>	063-414		6		6		6
Mathématiques <i>Sciences naturelles (SN)</i>	065-426	6		6		6	
Science et technologie + Science et technologie de l'environnement	055-444 058-404	4 4		4 4		4 4	
Science et technologie + Technologie de l'information appliquée aux sciences (programme local) + Cours complémentaire : éducation physique	055-444 111-452 049-442		4 2 2		4 2 2		4 2 2
Arts plastiques ou Musique de 4 ^e sec. + Arts plastiques ou Musique de 5 ^e sec.	168-402 ou 169-402 168-502 ou 169-502	2 2	2 2	3	3	3	3
Histoire du Québec et du Canada	085-404	4	4	4	4	4	4
Éducation physique	043-402	2	2	2	2	3	3
Éthique et culture et religieuse	069-404	2	2	2	2	2	2
TOTAL :		36	36	36	36	36	36

DEUXIÈME CYCLE: 5^e ANNÉE DU SECONDAIRE EN 2022-2023

Matières	Code de cours	PASSIONS (périodes)	PÉL (périodes)	PÉI (périodes)
Français	132-506	8	6	5
Français enrichissement	128-552			1
Anglais régulier	134-504	6	4	
Anglais ESL-LA	134-444			4
Mathématique <i>Culture, société et technique (CST)</i>	063-504	6	6	6
Mathématiques <i>Sciences naturelles (SN)</i>	065-506			6
Mathématiques Sciences naturelles (SN) ¹	065-426			6
Espagnol 543	141-504			3
Espagnol 443	141-404		3	
Éducation financière	102-522	2	2	2
Monde contemporain	092-504	4	2	2
Éducation physique	043-502	2	2	2
Éthique et culture et religieuse	069-502	2	3	2
Projet intégrateur (nouveau 22-23)	112-502	2		
Projet personnel (M.T.I.)	117-541 117-544			1
OPTIONS : 2 choix parmi les suivants pour compléter 36 périodes				
Sport	046-584	4	4	4
Arts plastiques	168-504			
Musique	169-504			
Français correctif *	130-544			
Sciences : préalables** pour différents programmes de science au collégial				
Physique **	053-504	(*)	4	4
Chimie **	051-504			
Sciences générales de la SÉBIQ	055-514			
TOTAL :		36	36	36

*Possibilité d'adapter la grille horaire pour les options de sciences.

¹ Mathématiques *Sciences naturelles (SN)* : Il est possible pour l'élève au programme PEI de faire les mathématique culture, société et technique (CST, 063-414) en 4^e secondaire et de faire les mathématiques sciences naturelles (SN, 065-426) en 5^e secondaire. Une demande de dérogation devra être présentée auprès de la SÉBIQ pour l'obtention du DÉSI.

PASSEPORT

Matières		Passions- Passeport 3 ^E SEC	Passions- Passeport 4 ^E SEC	Passions- Passeport 5 ^E SEC
<i>Cours obligatoires et complémentaires</i>		(périodes)	(périodes)	(périodes)
Français (<i>incluant français correctif</i>)	132-308 132-406 132-506	10	10	10
Anglais régulier	134-304 134-404 134-504	8	8	8
Mathématique <i>Culture, société et technique (CST)</i> (<i>incluant mathématiques correctives</i>)	063-306 063-414 063-504	10	10	10
Éducation physique	043-402 034-502	2	2	2
Éthique et culture religieuse sec. 4 et/ou Éthique et culture religieuse sec. 5 et/ou Sensibilisation entrepreneuriat et/ou multimédia Éducation financière/crédit 101	069-404 069-502 104-532 102-522	2	2	2
OPTIONS : 1 Cours complémentaire pour compléter 36 périodes				
Sport	046-584			
Arts plastiques	168-504			
Musique	169-504	4	4	4
Science et technologie (se donnera en classe avec autres élèves)	055-444			
Histoire du Québec et du Canada 4 ^e sec. (se donnera en classe avec autres élèves)	085-404			

Exceptionnellement, certains élèves du programme Passeport pourront avoir une matière de 2^e secondaire, le nombre de périodes par matière de la grille horaire de 3^e secondaire s'appliquera alors.

Centre d'appui mathématique

Ce service représente les mesures de soutien pour les élèves en difficulté en mathématiques du 2^e cycle du secondaire.

L'élève, classé au parcours de formation générale, peut avoir à son horaire les mathématiques au centre d'appui.

MATIÈRES	COURS <i>(périodes)</i>	CODE
Mathématique	ATE MAI 212-306-404-504 (6)	063-226 063-306 063-414 063-504

Annexe 1

DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES EN FORMATION GÉNÉRALE

La liste suivante fait état des obligations à respecter par l'élève afin d'obtenir son Diplôme d'Études secondaires (DES).

Le ministre décerne le DES à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4^e et de la 5^e secondaire.

Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5^e secondaire et les unités suivantes :

- 6 unités de la langue d'enseignement de la 5^e secondaire (français);
- 4 unités de la langue seconde de la 5^e secondaire (anglais);
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4^e secondaire;
- 6 unités de mathématique de la 4^e secondaire ;
- 4 unités de science et technologie de la 4^e secondaire ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4^e secondaire;
- 2 unités d'éthique et culture religieuse de la 5^e secondaire ou 2 unités d'éducation physique et à la santé de la 5^e secondaire;

Les unités de 1^{re}, 2^e et 3^e année du secondaire ne sont pas prises en compte pour la sanction des études secondaires.

Annexe 2

DIPLÔMES ASSOCIÉS AU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE

D.É.S.I.

Pour obtenir le diplôme de la Société des Établissements du Baccalauréat international (D.É.S.I.) l'élève devra, en plus d'obtenir son diplôme du ministère de l'Éducation, réussir les matières suivantes :

- Le programme de français (5^e secondaire) et les contenus d'enrichissement;
- Le programme d'anglais (5^e secondaire) et les contenus d'enrichissement;
- Espagnol de 3^e secondaire (niveau fin de la 2^e année du programme du MELS);
- Univers social : Monde contemporain (5^e secondaire);
- Mathématique 5^e secondaire;
- Physique ou chimie ou sciences générales (programme de la SÉBIQ) de 5^e secondaire;
- Répondre aux exigences d'action-service;
- Avoir réussi son projet personnel (60 %);
- Avoir complété les 2 dernières années au Programme d'éducation intermédiaire.

Attestation du Programme d'éducation intermédiaire (PEI)

Pour obtenir l'attestation du programme d'éducation intermédiaire (PEI) de l'Organisation du Baccalauréat international, l'élève devra répondre aux exigences suivantes :

- Avoir obtenu au moins une cote finale de 3 dans son projet personnel;
- Avoir participé au programme pendant au moins les deux dernières années;
- Avoir effectué ses heures d'action-service à la satisfaction de l'établissement;